

Arrêté n°2025-09-AN

Relatif à la nomination Madame Magali DELEUIL en tant que responsable scientifique et technique de l'Institut ORIGINES

Le Président d'Aix Marseille Université

Vu le Code de l'éducation,
Vu les Statuts modifiés d'Aix-Marseille Université,
Vu le règlement intérieur de l'Institut ORIGINES,
Vu l'avis du Conseil de l'Institut ORIGINES en date du 29 avril 2025,
Vu l'avis du Conseil académique d'Aix-Marseille Université n°2025-07-16-02 du 16 juillet 2025 relatif à la désignation du responsable scientifique et technique de l'Institut ORIGINES,

Considérant que la fonction de responsable scientifique et technique de l'Institut ORIGINES est laissée vacante à la suite de la démission de Monsieur Olivier MOUSIS,

Considérant la candidature de Madame Magali DELEUIL à cette fonction,

Considérant le caractère favorable de l'avis du Conseil de l'Institut ORIGINES relatif à la candidature de Madame Magali DELEUIL à ladite fonction,

Considérant le caractère favorable de l'avis du Conseil académique relatif à la candidature de l'intéressée,

Considérant que cette désignation relève de la compétence du Président de l'Université,

ARRETE

Article 1^{er} :

Madame Magali DELEUIL est nommée responsable scientifique et technique de l'Institut ORIGINES d'Aix-Marseille Université.

Article 2 :

La durée du mandat de Madame Magali DELEUIL est de cinq ans.

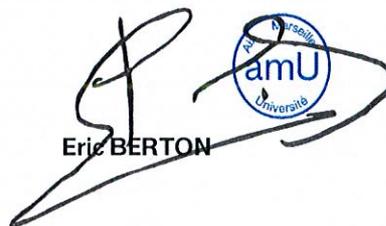
Article 3 :

Le présent arrêté prend effet à compter de sa date de signature. Il est publié dans le recueil des actes administratifs d'Aix Marseille Université.

Article 4 :

La Directrice générale des services et l'Agent comptable de l'Université sont chargés, chacun pour ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Marseille, le 21 juillet 2025
Le Président d'Aix Marseille Université,


Eric BERTON

Publiée le :

24 JUL. 2025

Transmise au Recteur de la région académique le :

24 JUL. 2025